

Diagnostic agricole des Grandes Terres

FICHE TERRITORIALE : Chiffres clés et perception des enjeux

MAI
2024





PRÉSENTATION

Une déclinaison locale du diagnostic agricole

Commandé par le SEPAL, la Métropole de Lyon, la Communauté de Communes du Pays de l'Ozon (CCPO) et la Communauté de Communes de l'Est Lyonnais (CCEL), l'élaboration d'un diagnostic agricole s'inscrit dans une période marquée par l'élaboration du nouveau Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise.

De quoi parle ce diagnostic ?

Le diagnostic développe plusieurs volets thématiques, afin de balayer les caractéristiques agro-environnementales, socio-économiques et territoriales.

- **Le contexte pédoclimatique et environnemental dans lequel s'implante l'agriculture** (sol, biodiversité, eau et vulnérabilités climatiques)
- **La structure du système agricole lyonnais** (diversité des productions, taille, nombre et statut des exploitations)
- **Les pratiques agricoles et leurs évolutions** (agriculture biologique ou conventionnelle, pratiques d'irrigation)
- **Les agriculteurs et agricultrices, leur travail & leur bien-être** (profil socio-économique des exploitants, emploi agricole, etc.)
- **Les filières, les écosystèmes d'acteurs & leurs coopérations** (espaces de mutualisation et d'expérimentation, etc.)
- **Les dynamiques foncières** (zone A protégé, logement des agriculteurs, consommation d'espaces, etc.)

Quels livrables peuvent être consultés ?

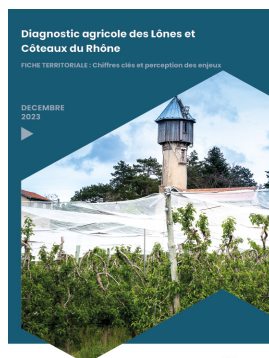
Réalisé entre mars et octobre 2023 par l'Agence d'urbanisme, ce travail a permis de produire :



1

rapport général

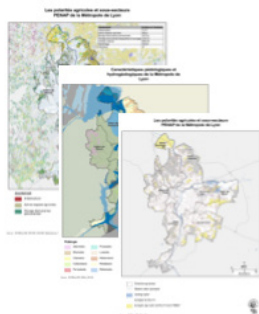
à l'échelle du SCOT de l'agglomération lyonnaise, permettant des comparaisons entre polarités



9

déclinaisons en fiche territoriales

à l'échelle de chaque polarité agricole, permettant de :
- rendre compte des chiffres clés et des perceptions d'acteurs
- territorialiser les enjeux et problématiser une stratégie locale



1

corpus de 14 cartes de travail thématiques disponibles auprès de l'Agence d'urbanisme, de la Métropole de Lyon, de la CCPO et de la CCEL

Qui a réalisé ce travail ?

Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme, et notamment en géomatique (T.Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B.Joli, D.Massaloux, E.Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A.Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).

Afin de co-construire ce diagnostic, la chambre d'agriculture du Rhône a participé activement à plusieurs temps de travail dédiés.

Comment les agriculteurs perçoivent-ils les enjeux sur leur territoire ?

Dans chaque polarité agricole, les enjeux ont été identifiés et classés avec les acteurs du périmètre concerné : agriculteurs, élus et techniciens des communes.

Pour des précisions méthodologiques sur les focus group organisés en 2023, veuillez vous référer à l'annexe.

Le tableau ci-dessous synthétise les perceptions des agriculteurs dans les différentes polarités agricoles, pour chaque enjeu.

Évolution des enjeux agricoles dans le secteur et priorisation



AGGRAVÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme rouge



NOUVEAU : pictogramme jaune



AMÉLIORÉ DEPUIS 5 ANS : pictogramme vert

	Lônes et coteaux du Rhône	Vallons de l'Ouest	Plaine et Monts d'Or	Franc lyonnais	Plaine du Biézin et CCEL	Grandes terres et CCPO
Contexte pédoclimatique et enjeux environnementaux	Sol					
	Biodiversité					
	Eau					
	Changement climatique					
	Risque incendie					
Les agriculteur.rices et les enjeux socio-économiques	Enrichissement					
	Renouvellement des générations					
	Manque de main d'oeuvre					
	Manque de reconnaissance des agriculteurs					
	Viabilités économique					
Filières et écosystèmes d'acteurs	Production énergétique					
	Filières locales					
	Isolement social					
	Incivilités					
	Conflits d'usage					
Urbanisme et foncier	Accès au foncier					
	Accès au logement					



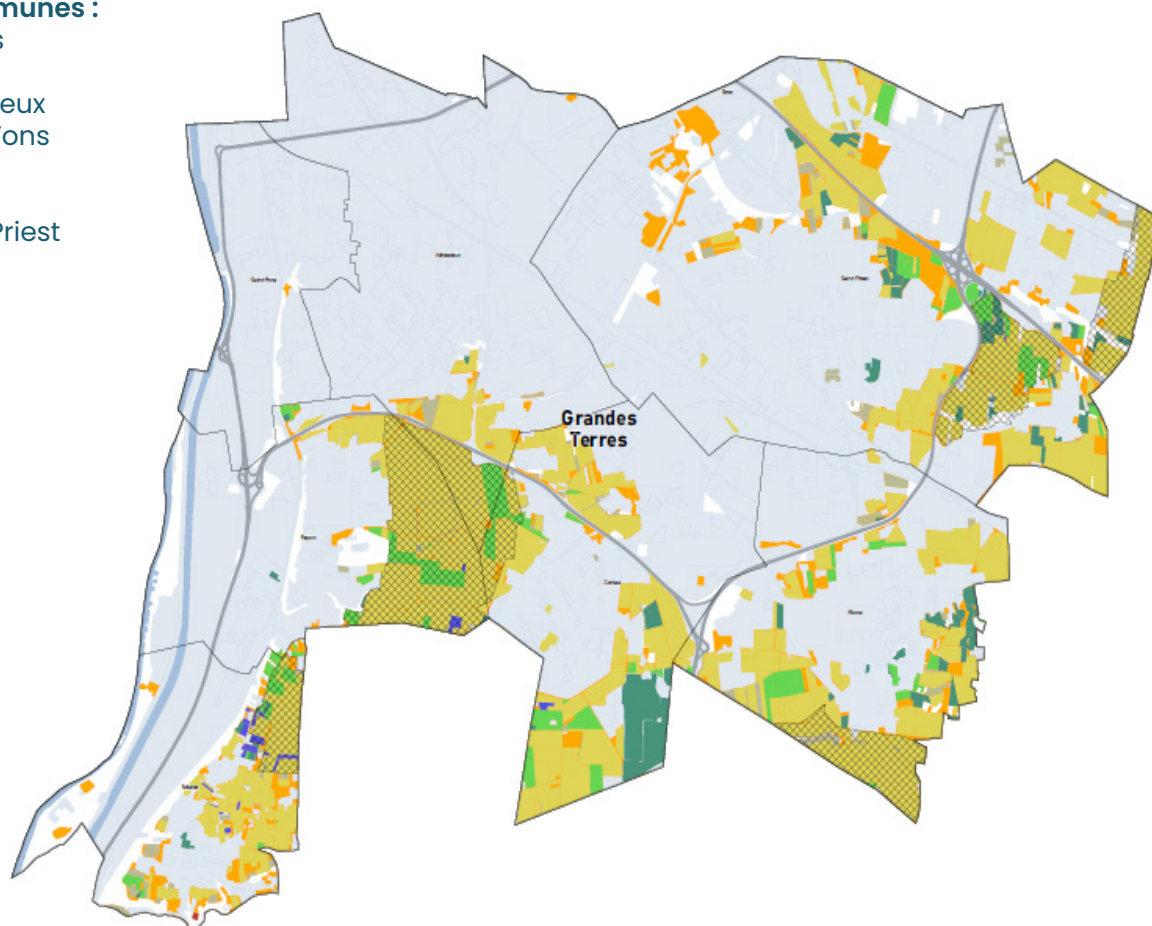
INTRODUCTION SUR LA POLARITÉ

Les Grandes Terres

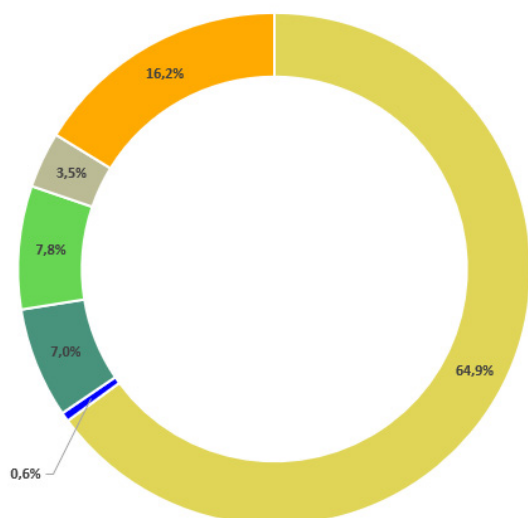
La polarité concerne

8 communes :

Corbas
Mions
Vénissieux
Saint-Fons
Feyzin
Solaize
Saint-Priest



2 854 ha
de SAU en 2020
(2 878 ha en 2010)





Les exploitations agricoles

43 exploitations agricoles (63 en 2010 soit -32 %, 340 en 1970)

66 ha/ exploitation en moyenne (+45 % par rapport à 2010)

4 047 k€ de PBS totaux en 2020 (-32% par rapport à 2010)

La majorité sont des exploitations individuelles

Urbanisme et foncier

1 458 ha en zonage A hors PENAP, soit 65%

995 ha en zonage N hors PENAP

712 ha de zones AU

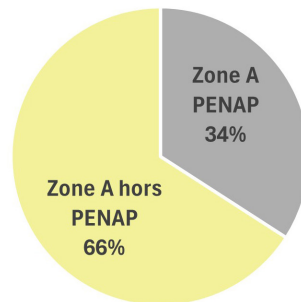
Les agriculteur.ices

51 chefs d'exploitations (-30% par rapport à 2010)

57 % des agriculteurs ont plus de 50 ans en 2020

231 personnes travaillent dans les exploitations, soit 138 ETP

37 % du temps de travail est réalisé par des salariés agricoles



Les pratiques agricoles

34% des surfaces déclarées à la PAC en 2021 sont AB, soit 676 ha (RPG)

6 producteurs AB, en production végétale en 2022

26 % des surfaces irriguées en 2020 (23% en 2010)

Filières et écosystèmes d'acteurs

20 exploitations en vente directe en 2020

47 distributeurs AB en 2022

Enjeux prioritaires perçus par les agriculteurs en 2023



Eau

Isolement social



Compensation écologique

Sol

Incivilités

Production énergétique



Viabilité économique

Accès au foncier

Changement climatique

Main d'oeuvre

Filières locales

Conflits d'usage

Accès au logement

Reconnaissance des agriculteurs

Renouvellement des générations

Enjeux améliorés depuis 5 ans

Nouveaux enjeux

Enjeux aggravés depuis 5 ans

Perception des agriculteurs

-  Enjeux qui se sont aggravés depuis 5 ans
-  Nouveaux enjeux
-  Enjeux qui se sont améliorés depuis 5 ans
-  Non discuté avec les agriculteurs
-  Paroles d'agriculteurs
-  Paroles des élus et des techniciens des communes de la Métropole de Lyon

CARACTÉRISTIQUES PÉDOCLIMATIQUES



Sol

La polarité est caractérisée par des limons sur le Plateaux des Grandes Terres, avec des loess, lehm et molasse à très bon potentiel agronomique.

Les fersialsols de l'Est lyonnais, de texture graveleuse, présentent une capacité d'auto-épuration faible compte tenu de la faible profondeur de la nappe.

Du côté de la CCPO, on observe les versants limono-sableux des balmes viennoises, dont une partie de loess et lehm ayant un très bon potentiel agronomique. Ces Balmes sont formées de collines boisées présentant parfois des pentes assez fortes, et, de par l'influence de la vallée du Rhône, abrite une végétation de type méditerranéenne.

Dans le Val d'Ozon, on trouve des alluvions limono-sableux a plutôt bon potentiel agronomique adapté au maraîchage humide (cressonnières, etc.)



Biodiversité et continuités écologiques

Pour les communes, les ENS et les périmètres PENAP sont un moyen clé pour préserver la trame verte du territoire. La préservation de la biodiversité doit donc se penser en cohérence avec le maintien de l'activité agricole.

"C'est le seul ENS où il y a une majorité d'agriculture donc le programme d'actions est obligé de prendre en compte les enjeux agricoles - on ne peut pas faire évoluer le plateau sans y intégrer les usagers or les premiers usagers du plateau (en temps) sont les agriculteurs"

En outre, elles soulignent que les agriculteurs sont à l'écoute des actions qu'elles leur proposent pour la biodiversité. Toutefois, les plantations de haies ont des conséquences sur leurs modes d'organisation et les changements sont progressifs.

"On en revient souvent aux conditions de travail, à l'équilibre économique, à l'attractivité des mesures proposées..."

"Il y a des négociations/discussions à avoir avec eux mais on ne peut pas dire qu'ils soient réfractaires donc il faut arriver à trouver des

compromis."

De grands problèmes de corridors sont recensés sur le secteur et impactent les semis. Les communes soulignent l'importance d'accompagner les agriculteurs sur cette problématique, en utilisant d'autres outils que les effaroucheurs qui ont leurs limites.

"On voit revenir des sangliers dans le Val d'ozon donc il y a une régulation de ces peuplements à faire pour éviter les dégâts sur les cultures. Il faut trouver le bon équilibre"

"Il faut arriver à travailler en cohérence sur ce secteur avec les techniciens de l'ENS, qui ont une grande connaissance et une continuité - partage de connaissances avec eux"



Eau et enjeu d'irrigation

La polarité agricole couvre un couloir de la nappe fluvio-glaciaire (Heyrieux aval Vénissieux et une partie du couloir Heyrieux amont). Dans ce secteur la quantité d'eau est considérée comme médiocre avec un niveau qualitatif médiocre également. La consommation par prélèvement de la nappe est très inférieure au volume maximum prélevable autorisé.

Pour la Direction de l'eau de la Métropole de Lyon, l'usage de l'eau est problématique, générant une polémique et des clivages sur les prélèvements pour l'irrigation.

Les agriculteurs ont le sentiment que l'enjeu de l'irrigation face aux sécheresses s'est amélioré grâce à la mise en place d'un système d'irrigation et l'action du SMHAR. Par ailleurs, ils témoignent des efforts techniques et organisationnels qu'ils ont mis en oeuvre pour réduire la consommation d'eau.

"L'eau n'est pas un sujet car on travaille avec le SMHAR au mieux depuis 1992"

"On fait extrêmement attention à l'usage et aux quantités prélevées"

"Sur la qualité on a des reproches, mais on essaye de faire au mieux. On a l'impression qu'il faut toujours faire mieux, que ce n'est jamais assez"

D'après l'analyse quantitative, ce secteur est faiblement exposé au risque d'inondation par débordement. Cependant certaines zones agricoles sont identifiées comme des secteurs exposés aux risques d'inondation par ruissellement.

Le ruissellement agricole est un problème

qui existe depuis des décennies mais qui est pris en charge par le SMAVO.

"Les coulées de boues impactant la commune de Feyzin arrivent souvent de terrains agricoles qui ne sont pas sur Feyzin (St Symphorien ou Solaize) donc compliqué pour financer des mesures sur les terrains agricoles côté CCPO, car les coulées de boue impactent côté Métropole"

Les communes vont transmettre à la Métropole de Lyon une carte des zones concernées et voir avec le SMAVO si elles peuvent financer des actions sur les parcelles concernées.

Finalement, la polarité compte trois problématiques principales vis à vis de la ressource en eau :

> Un enjeu de ruissellement localisé

> Des sécheresses répétées et des interdictions d'arrosage par les arrêtés sécheresse qui rendent compliquée la production en agriculture biologique

> La pollution de l'eau d'irrigation aux PFAS car l'eau utilisée pour l'irrigation dans le Val d'ozon vient du Rhône. Face à ce sujet sanitaires les communes, les habitants et les agriculteurs sont inquiets.

"Que faire face à la pollution de l'eau du Rhône?"

"On a une problématique de pollution des captages d'eau (responsabilité métropole et privé). Les zones agricoles autour des captages pourraient rentrer dans la zone PENAP"

LES PRATIQUES AGRICOLES



Agriculture biologique et usage des semences anciennes

La polarité compte la part importante de surface en AB la plus importante de la Métropole de Lyon.

"50% du plateau quasiment est en AB"

Les agriculteurs soulignent le besoin de respecter la diversité, de ne pas déconsidérer par la pensée unique qui est dangereuse. L'idée est d'apprendre les uns des autres, sans jugement, afin de progresser ensemble.

"Tant mieux si leurs systèmes fonctionnent et qu'ils respectent les autres" « on ne parle pas assez d'Agri diversité, il faut respecter les envies et façons de voir les

choses »

La question de l'usage de semences anciennes ou locales suscite la curiosité des agriculteurs, mais fait l'objet toutefois d'une méfiance quant aux rendements et à la viabilité économique réelle de cette solution. Pour certains, cette solution puisant dans l'histoire s'oppose même à la notion de "progrès".

"On ne peut pas résoudre les problèmes du futur avec les solutions du passé"

Selon les communes, les agriculteurs expérimentent depuis longtemps les rotations de culture sur les fermes (colza blé maïs).

Les communes soulignent l'opportunité de l'AB dans ce territoire qui tente de s'orienter, notamment grâce au GEDA de l'Ozon, dans une logique de circuit court.

"Le bio leur permet une meilleure valorisation car travaillent en circuit court avec le moulin de Pierre Bénite (Gaston Meunier)"



Diversification des productions agricoles et expérimentation

Du point de vue de la diversité culturelle dans un territoire dominé par les grandes cultures, on trouve quelques parcelles de maraîchage à la limite Feyzin-Saint Symphorien d'Ozon, mais peu de réelles évolutions de cultures.

Les types de cultures mis en place sont avant tout définis selon des choix économiques.

"Certains céréaliers ont essayé la lentille sur le plateau, mais ça ne fonctionne pas bien"

"Les agriculteurs céréaliers n'ont pas les connaissances, la main d'œuvre ni l'envie pour faire du maraîchage"

Dans ce secteur, on trouve des **cultures historiques** telles que la rose ou les cressonnières du Val d'Ozon. Il existe un réel enjeu de préservation de ces productions sur la zone face à la disparition progressive des structures.

Toutefois, cet enjeu de maintenir une activité ancestrale est à confronter avec l'enjeu de qualité paysagère (car les cultures roséristes et maraîchères nécessitent des serres).

Enfin, concernant l'élevage, il n'existe pas d'exploitation spécialisée dans la zone actuellement, ni historiquement. On



Perception des agriculteurs

- Enjeux qui se sont améliorés depuis 5 ans
- Enjeux qui se sont aggravés depuis 5 ans
- Nouveaux enjeux
- Non discuté avec les agriculteurs

retrouve une activité d'éco-pâturage, avec un berger itinérant sur l'aérodrome de Corbas qui fait pâturer son troupeau chaque année. Cette activité est bien perçue par les habitants et semble bien fonctionner.

Le pâturage sur des couverts hivernaux des céréaliers des Grandes Terres est en cours d'expérimentation. Il concerne des moutons d'éleveurs ovins des Monts du Lyonnais.

"Ce projet a bien fonctionné en termes d'image et de communication avec les riverains, mais pose des questions sur son modèle économique et la pérennisation de l'action."

LES AGRICULTEUR.RICES



Renouvellement des générations dans un territoire attractif

Les agriculteurs comme les élus communaux s'inquiètent de la perte drastique du nombre d'agriculteurs et déplorent cette perte d'attractivité du métier, y compris pour les enfants des agriculteurs.

"C'est catastrophique, installer un jeune aujourd'hui, c'est le condamner"

Les communes soulignent le manque de solutions données aux agriculteurs pour la reprise de la ferme car leurs enfants ne souhaitent pas reprendre. Cela crée de l'inquiétude et pose des questions en termes d'investissement dans l'exploitation.

"On n'a pas l'impression qu'ils soient accompagnés sur ce sujet, et cela devient urgent car plusieurs agriculteurs arrivent à la retraite bientôt et n'ont pas de repreneur identifié"

Enfin, la majorité des agriculteurs ne sont pas propriétaires des terres qu'ils exploitent, ce qui pose problème au moment de leur départ pour assurer une transmission.



Main d'œuvre: une attractivité réelle mais limitée par le coût de la vie

Les agriculteurs soulèvent une réelle tension sur le recrutement. Il est de plus en plus difficile de former les nouveaux arrivants car la motivation n'est souvent pas suffisante

« On est pas une pouibelle de l'école qui récupère les jeunes déclassés »

« On préfère accompagner des jeunes qui ont envie d'apprendre même s'ils ne sont pas

du milieu »

L'idée de mutualiser un salarié entre exploitations au sein d'une Cuma a déjà été pensée mais les agriculteurs expriment leur manque de connaissances en RH et la complexité administrative comme frein.

FILIÈRES, ÉCOSYSTÈMES D'ACTEURS & COOPÉRATIONS

Filières locales

Les filières locales encore trop faiblement organisées: quelques collecteurs sont investis mais peu de liens existent avec les industries agroalimentaires.

De plus, il semble difficile de créer des liens économiques avec les collectivités. Avec des rendements fluctuants, il y aura des années de surproduction à stocker et des années avec des problèmes d'approvisionnement et où il faudra se servir dans les stocks.

"La Métropole de Lyon voudrait des pois chiches et des lentilles en AB. Mais les rendements de ces cultures sont pour l'instant très instables alors que la Métropole souhaiterait être approvisionné chaque année"

Plus largement, les rendements de ces nouvelles cultures sont faibles et les coûts de vente trop peu élevée pour compenser le risque.

Peu de magasins de producteurs dans cette polarité. La vente directe permet de maîtriser les prix mais nécessite de la main d'œuvre coûteuse.



Viabilité économique

Pour des raisons économiques, les communes soulignent la double activité de certains agriculteurs, n'arrivant plus à se rémunérer suffisamment et à vivre dignement de leur activité agricole.

"On a plusieurs doubles actifs sur le secteur"

La viabilité économique des exploitations est donc une question centrale.

Les agriculteurs s'inquiètent des incerti-



tudes climatiques et réglementaires de plus en plus grandes, engendrant des difficultés à investir, à se rémunérer correctement et à trouver un équilibre entre vie professionnelle et personnelle. Ces difficultés expliquent la perte d'attractivité du métier et une déconnexion des nouveaux installés avec la réalité du métier.

«Ce n'est pas un métier de farfelu entourés de petits oiseaux, il ne faut pas oublier la finalité de produire»

Les agriculteurs souhaitent pérenniser les projets financés par les programmes PENAP, en démontrant leur capacité à exister au bout de 5 ans de perfusion.



Production énergétique

Dans un contexte d'inflation et de précarité énergétique, les agriculteurs pensent qu'ils devraient s'investir massivement dans les énergies renouvelables (biomasse, méthanisation, photovoltaïque, etc.).

Cette solution qui ne leur paraissait pas opportune autrefois semble désormais essentielle pour diversifier leurs sources de revenus et assurer une meilleure viabilité économique.

«Si je pouvais investir maintenant, je pense que je regarderais les possibilités d'installation pour produire de l'énergie»



Incivilités

Les communes soulignent l'augmentation de la fréquentation et des usages sur le plateau des Grandes Terres, engendrant des problèmes d'incivilités à gérer.

«Il y a une réelle méconnaissance des espaces privés souvent par les usagers, qui confondent espace public et espaces privés agricoles»

Pour les agriculteurs, les incivilités ne cessent d'augmenter (décharges et dépôts sauvages, système d'irrigation dégradé, vol de broyeur, etc.) et aucune réponse n'est apportée de la part des communes car les dégradations se font sur des terrains privés. La parcelle agricole est un milieu ouvert que l'on ne peut pas toujours clore.

Par ailleurs, certains militants écologistes détériorent le matériel agricole en signe de contestation (perçage de tuyaux d'arrosage, etc.). Les agriculteurs se sentent agressés et incompris.

«On a écho de chapardage sur épis de maïs»



Conflits d'usage

Les agriculteurs dénoncent un manque de tolérance par les habitants vis-à-vis du passage des tracteurs, des bruits et odeurs de ferme.

«Il y a des conflits d'usage avec les patous, coureurs, cyclistes, chasseurs, etc.»

Par ailleurs, des problèmes de circulation des engins agricoles sont recensés.

«Le pont de Vernaison est parfois fermé, les agriculteurs doivent faire le tour par le pont de Givors pour aller de l'autre côté du Rhône»

Les communes soulignent le besoin de sensibiliser les services de la voirie, n'ayant pas conscience des gabarits agricoles et ne prenant pas toujours en compte les demandes de terrain.

«Par exemple, une voirie mise en sens unique par la Métropole mais impossible de faire les détours avec tracteur donc la commune a installé un panneau «sauf engins agricoles»...»

«Les services voirie devraient être plus à l'écoute des alertes adressées par les communes sur les aménagements proposés, car elles connaissent mieux les usages et savent quels agriculteurs passent par là»

En terme d'aménagement, les communes ont commencé à placer des barrières au niveau des chemins d'accès aux parcelles agricoles, afin d'éviter le passage des citoyens. Toutefois, les chemins ne sont pas bloqués côté CCPO et les barrières ne sont pas toujours refermées par les agriculteurs (par manque de temps).

Enfin, afin de permettre l'accès des espaces naturels aux familles, un courrier conjoint des communes du plateau a été rédigé pour interdire la chasse le dimanche après-midi sur le plateau des Grandes Terres. La combinaison des multiples usages de ces espaces est donc un enjeu de taille pour permettre une cohabitation respectueuse et apaisée entre usagers.



Reconnaissance du métier d'agriculteur

Les agriculteurs soulèvent comme enjeu prioritaire la question de l'image de leur métier et de leur place dans la Société, le sentiment d'inacceptation et le manque de considération vécu difficilement.



«L'agriculture n'a jamais su se valoriser en tant qu'acteur de l'Environnement, la profession a raté ce train-là qui est aujourd'hui cannibalisé par les médias»

Ils se sentent démunis face aux vagues médiatiques et souhaitent une communication plus juste, pédagogique et positive sur leur activité.

«On encaisse des choses parfois désagréables, la vague est souvent trop grande pour nous»

«Si on ne communique pas, on meurt, mais ça

Perception des agriculteurs

-  Enjeux qui se sont améliorés depuis 5 ans
-  Enjeux qui se sont aggravés depuis 5 ans
-  Nouveaux enjeux
-  Non discuté avec les agriculteurs

demande beaucoup de temps »



Lien social

Le réseau d'acteurs local est à consolider en fluidifiant les actions entre la chambre d'agriculture, les conseillers techniques, le GEDA de l'Ozon, les Cuma et les syndicats. Les agriculteurs ne sentent pas forcément soudés en un collectif et soulignent l'importance du réseau d'animation pour surpasser les épreuves.

« On bosse tous la tête dans le guidon et on manque de temps ou alors on ne prend pas assez le temps d'échanger et de déléguer »

URBANISME, FONCIER ET LOGIQUES D'INTÉGRATION



Accès au foncier

L'urbanisation est forte et s'étale sur les terres agricoles, parfois sur les sols de meilleure qualité.

"On urbanise les sols de meilleure qualité, ça n'a pas de sens"

Les agriculteurs ont parfois quelques difficultés à comprendre les apports de protection du programme PENAP par rapport à la protection des zones agricoles dans le PLU. Pour eux, la politique ne devrait pas être uniquement tournée vers la préservation du foncier agricole, mais s'intéresser aux agriculteurs, à l'humain.

Les communes n'ont à l'heure actuelle, pas connaissance d'une réelle difficulté à trouver du foncier. Des terrains sont entre les mains des acteurs publics et devraient trouver une vocation agricole.

"La commune de Feyzin a hérité de terrains à St Symphorien d'Ozon et Feyzin, d'une dame âgée. Mais la commune ne sait pas quoi en faire et se pose des questions sur l'intérêt de garder ces terrains, comment les gérer etc..."

" A Corbas, il y a été votée lors du précédent mandat une exonération de la part communale de la TFNB (exonération de la taxe sur le foncier non bâti) pour les parcelles en agriculture biologique. Mais il est difficile

de travailler et d'embarquer les propriétaires non exploitants pour la mise en oeuvre. Pour l'instant, c'est surtout un signal politique de soutien à la bio"



Logement

Les agriculteurs subissent de plein fouet la crise du logement s'opérant sur le territoire d'une métropole attractive. Ils n'ont plus les moyens de se loger, en particulier les jeunes salariés. La restriction du logement sur la ferme s'explique à cause des abus opérés par le passé dans certaines zones de France, mais qui désormais pénalisent tous les agriculteurs.

"Certains salariés sont obligés de vivre à 1h de leur exploitation ce qui ne facilite pas leur activité agricole basée sur l'observation, l'adaptation aux conditions météorologiques, et un travail physique demandant des temps de repos en milieu de journée"



Compensation écologique

Pour les agriculteurs, la compensation écologique (ou carbone), pouvant participer à la perte de terres agricoles pour compenser des projets urbains, représente une menace quand elle n'est pas suffisamment encadrée.

Pistes d'actions proposées par les acteurs

Assurer une plus grande proximité entre les communes, la MdL et la CCPO pour traiter des questions agricoles (en particulier sur le plateau des Grandes Terres), transmettre des informations directement et inviter un maximum de communes à ces temps d'échange

Organiser des temps de travail avec les services de la voirie des EPCI, pour développer un process de prise en compte des enjeux de circulation agricole

Traduire dans le PLU les enjeux paysagers liés à l'installation d'équipement (serres, etc.)

Intégrer automatiquement les zones agricoles à proximité des captages d'eau dans le périmètre de protection PENAP

Faire le bilan du dispositif d'exonération de taxe conditionné par une pratique AB, recueillir les témoignages auprès d'autres communes et étudier le déploiement de la solution

Poursuivre et appuyer la mise en place par les communes des barrières aux entrées des chemins, pour bloquer l'accès aux chemins ruraux aux véhicules motorisés hors engins agricoles. *Mais attention, cela oblige les agriculteurs à refermer les barrières derrière eux, ce qui n'est pas toujours opéré.*

Tester la mise en place d'éco-gardes tournant sur le plateau pour sensibiliser les usagers dans le cadre du projet Nature/ENS. *Le retour d'expérience permettra de voir les ajustements nécessaires et l'efficacité du dispositif*



GRANDES TERRES

Développer une agriculture rémunératrice tournée vers le marché local, qui valorise la capacité fertile des sols, les écosystèmes et les paysages, sur un plateau urbanisé

Forces

- > Un fort potentiel agronomique des sols et des zones de plaines très propices à une production céréalière mécanisée et remembrée, facilitant les investissements
- > Une part importante de surfaces cultivées en AB (la plus importante parmi toutes les polarités agricoles de l'agglomération lyonnaise)
- > Un réseau collectif d'irrigation performant qui sécurise la production
- > Un plan de gestion de l'ENS des Grandes Terres permettant une animation locale et un dialogue (entre les communes, les agriculteurs, la Métropole, etc.) pour travailler les enjeux de biodiversité et de cohabitation urbain-rural
- > Des agriculteurs dynamiques, en recherche de solutions et impliqués dans des actions collectives pour l'expérimentation ou la structuration de filières locales
- > La présence du GEDA de l'Ozon sur ce territoire, source de dynamiques agricoles d'échange, progression, expérimentation...

Faiblesses

- > Une uniformité des paysages agricoles (mais en évolution)
- > Un secteur sensible à l'érosion et au ruissellement agricole (mais la problématique est traitée avec les agriculteurs)
- > Un agrandissement des fermes et une concurrence pour le foncier, dans un contexte d'urbanisation et de développement économique
- > Un manque de renouvellement des générations d'agriculteurs
- > Un manque de prise en compte des besoins de l'agriculture dans l'aménagement du territoire (voirie inadaptée, etc.)
- > Des incivilités (décharges sauvages, etc.) pouvant donner le sentiment d'un manque de respect du travail des agriculteurs
- > Difficultés de cohabitation urbain-rural dans l'aménagement du territoire impactant la circulation des engins agricoles, et croissance des problèmes d'incivilités / dépôts sauvages

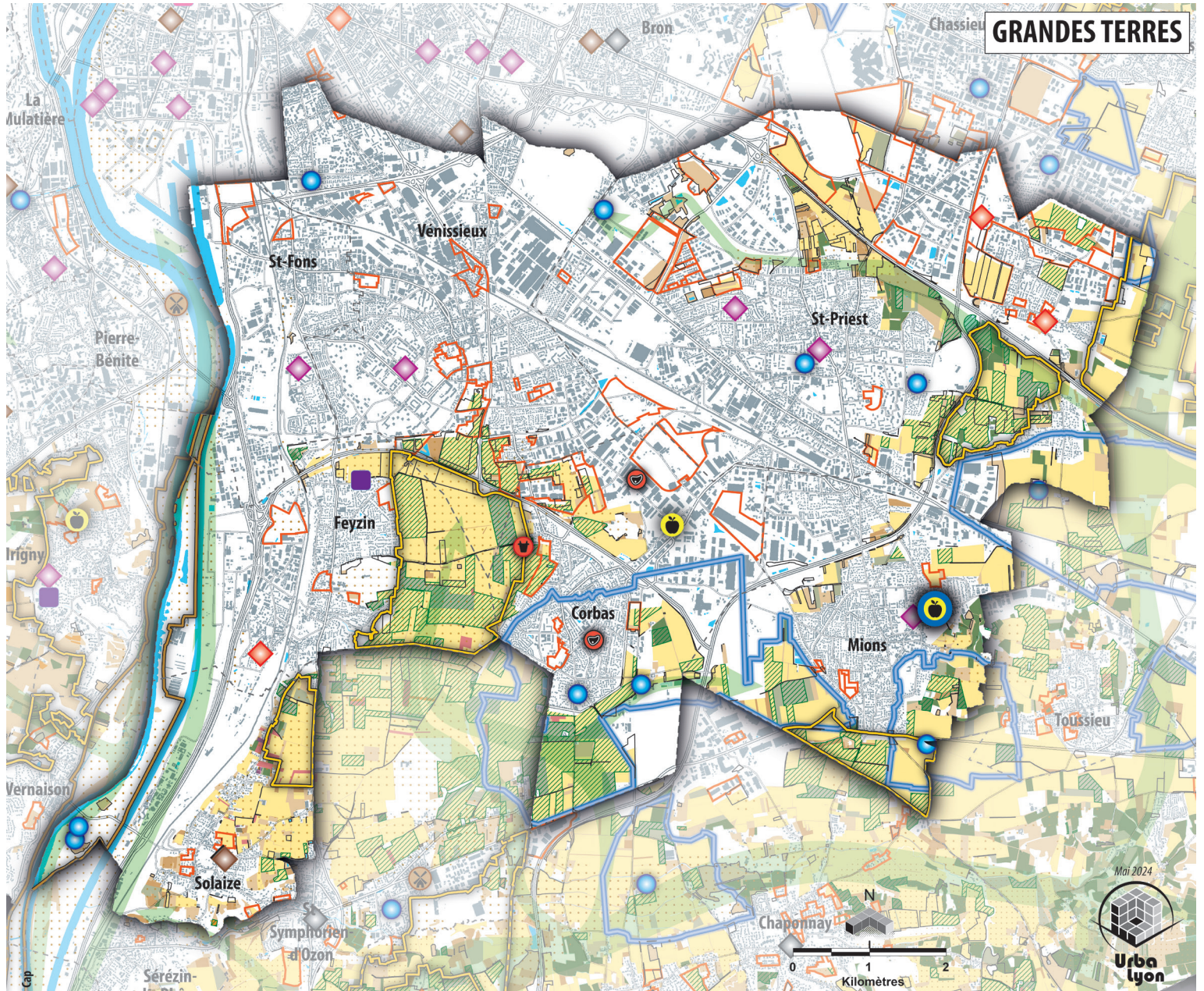
Opportunités

- > Des communes motivées pour travailler le sujet collectivement et devenir des relais locaux
- > Des expérimentations de pâturage ovin sur les couverts hivernaux en grandes cultures sur les Grandes Terres, à poursuivre et développer
- > Des collectifs d'agriculteurs moteurs, à encourager et impliquer dans les projets de territoire
- > Une filière locale céréales-farine en émergence avec l'installation d'une meunerie bio en proximité
- > Des réflexions locales pour développer l'autonomie énergétique sur les exploitations et diversifier les sources de revenus
- > La mise en place du Plan Bio métropolitain et du dispositif AGR'EAU ECO avec des soutiens à l'AB, des aides aux bandes fleuries, du conseil sur les haies etc.
- > Une dynamique de travail bien ancrée dans le cadre de l'ENS, véritable appui pour la mise en place de nouvelles actions

Menaces

- > Une cohabitation de plus en plus complexe entre agriculteurs et usagers liée aussi à un manque de connaissance et d'acceptation des contraintes agricoles
- > Les conditions de travail et de logement économiquement inaccessibles ne permettant pas d'attirer de la main d'œuvre dans les exploitations agricoles
- > Le changement climatique, occasionnant une sensibilité accrue au risque de ruissellement et d'érosion, des risques de pertes de rendements et le développement d'îlots de chaleur dans les espaces de grandes cultures
- > L'augmentation des coûts de l'énergie
- > La concurrence des autres usages sur les espaces agricoles (urbanisation, infrastructures, etc.)
- > Les difficultés du marché de la bio, menaçant le maintien des surfaces en AB
- > La prolifération de corvidés causant des dégâts importants sur les céréales
- > Un risque d'enfrichement des côteaux et des balmes, associé à la disparition de l'élevage

GRANDES TERRES



Mai 2024



AXE 1 : ASSURER LA VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DE L'AGRICULTURE

- Encourager les initiatives collectives pour le développement agricole et l'innovation**
- Groupement d'intérêt économique et environnemental (GIEE)
 - Projets d'innovation agricole
 - CUMA
 - Centre de formation agricole
- Transformer localement les productions**
- Fruits et légumes
 - Meunerie
 - Abattoir bovin, ovin, caprin, porc
 - Abattoir volaille
 - Atelier viande
 - Drèche
 - Laiterie / Fromagerie
- Développer des modes locaux de distribution des filières locales**
- AMAP
 - Magasin de producteurs
 - Marché de producteurs
 - Vente à la ferme

AXE 2 : PROTÉGER LE FONCIER AGRICOLE

- Occupation du sol (RPG-MOS)**
- grande culture
 - viticulture
 - arboriculture
 - prairie temporaire et permanente
 - maraichage
 - parcelles agricoles non déclarées à la PAC (MOS hors RPG)
- Assurer des protections foncières pérennes pour l'agriculture**
- PENAP
 - ENS
 - Zonage à urbaniser des PLU
 - Zonage à urbaniser des PLU encore cultivé
 - Foncier public (Métropole de Lyon, Acteurs publics, Communes et autres)

AXE 3 : INTÉGRER LES ENJEUX DE TRANSITION AGRO-ÉCOLOGIQUE

- Contribuer à la restauration des corridors écologiques**
- Corridor écologique (Scot Sepal)
- Préserver les sols et la biodiversité**
- Sol fertile avec un très bon potentiel agronomique
 - Parcelle en agriculture biologique déclarée à la PAC
- Protéger les ressources en eau**
- Point de captage et zone de sauvegarde



ANNEXE

Méthodologie des Focus group menés auprès des agriculteurs et des communes

FOCUS GROUP ORGANISÉS ET PARTICIPATION DES ACTEURS

Entre mai et août 2023, des "focus group" (ou ateliers participatifs) ont été organisés afin de recueillir la parole des acteurs locaux.

L'analyse qualitative du diagnostic agricole se base donc sur six "focus group agriculteurs" et quatre "focus group communes".

L'animation de ces temps d'échange a été réalisée en binôme et partagée entre la Métropole de Lyon, la chambre d'agriculture du Rhône et l'Agence d'urbanisme.

L'objectif de ces ateliers était de capter les préoccupations des agriculteurs du territoire, en situant des problématiques propres à chaque polarité agricole. Par ailleurs, les focus group ont permis d'échanger à propos du programme PENAP porté par la Métropole de Lyon et devant être reconduit : quels nouveaux enjeux ont émergé par rapport au programme PENAP précédent ? Les agriculteurs ont-ils connaissance des programmes PENAP et ont déjà bénéficié de l'appel à projet ? En quoi ce programme a-t-il été utile et comment peut-il être amélioré pour soutenir des projets individuels et collectifs ?

	Animatrices	Nombre de participants (hors animatrices)
Focus group agriculteurs		
Plaine et Monts d'Or	Urbalyon + MDL	9
Vallons de l'Ouest	Urbalyon + MDL	4
Lônes et côteaux du Rhône	Urbalyon + CA69	7
Grandes terres & CCPO	Urbalyon + CA69 + CCPO	4
Plaine du Biézin & CCEL	Urbalyon + CA69	3
Franc lyonnais	Urbalyon + MDL	3
Focus group communes		
Vallons de l'Ouest	Urbalyon + MDL	2
Franc lyonnais	Urbalyon + MDL	4
Lônes et côteaux du Rhône	Urbalyon + MDL	5
Grandes terres	MDL	2
Terres du Velin	MDL	3

DEROULE DE L'ANIMATION

Introduction (15 min)

- > Présentation du déroulé de la séance et des règles de l'atelier.
- > Présentation rapide des objectifs de la session et du calendrier de réorientation des programmes PENAP
- > Bilan et orientations du futur programme PENAP
- > Présentation des agriculteurs (nom, commune du siège d'exploitation, type d'exploitation, un souhait par rapport à cette réunion)

Partie 1 : Evolution des enjeux agricoles dans le secteur et priorisation

A partir d'un nuage de mot recensant des enjeux agricoles (imprimés en A0), les participants collent des gommettes de couleur sur chacun les enjeux, en fonction de leur perception.

Chaque enjeu peut être jugé :



> AGGRAVÉ DEPUIS 5 ANS : gomme rouge



> NOUVEAU : gomme jaune



> AMELIORÉ DEPUIS 5 ANS : gomme verte

Partie 2 : Recherche de solutions adaptées au territoire et à ses enjeux

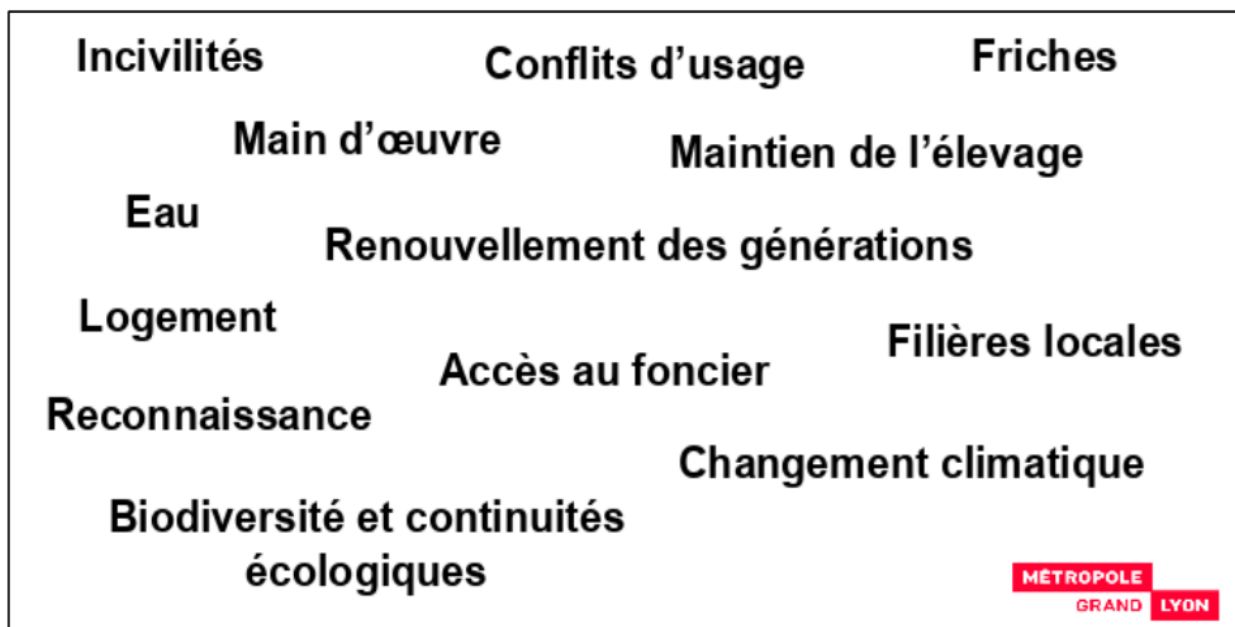
Les participants ont listé des solutions qui leur sembleraient adaptées :

- > Les actions qui auraient manquées au précédent programme
- > Les actions à poursuivre et amplifier (avec des éléments à initier en compléments, comment ?)
- > Les actions à initier, actions concrètes qu'ils souhaitent mettre en place, actions qui permettraient au programme de mieux répondre à leurs besoins

Conclusion (5min)

- > Informations sur le calendrier : 2 appels à projets PENAP en 2023
- > Démarrage du nouveau programme PENAP en 2024
- > Diagnostic de territoire et travail sur les orientations du prochain programme

Matériel à prévoir : support Paper board + feuille d'émarginement à l'entrée + ordinateur portable + vidéoprojecteur + stylos + feuilles blanches + gommettes + post-it + A0 du nuage de mots + A0 des tableaux par axes





Agence d'**Urbanisme** de l'aire
métropolitaine **lyonnaise**

Tour Part-Dieu, 23^e étage
129 rue Servient
69326 Lyon Cedex 3
Tél. : +33(0)4 81 92 33 00
www.urbalyon.org

Directeur de publication : **Damien Caudron**
Référente : **Emmanuelle Virey** - e.virey@urbalyon.org

Ce diagnostic agricole est le fruit d'un travail associant les métiers et les compétences du personnel de l'Agence d'urbanisme, et notamment en géomatique (T.Guinard, C. Martinez), statistique (S. Jallali), cartographie (P. Capel, E. Castel), agronomie (B.Joli, D.Massaloux, E.Virey), environnement (C. Bello Marin, C. Boué, O. Faure, P. Mary), infographie (A.Gabrion, R. Zuo) et reprographie (D. Nguyen).